



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG 43/INF.36  
11 janvier 2023

Original : ANGLAIS

---

Dixième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPA) dans la région des Caraïbes.

Réunion virtuelle, du 30 janvier 2023 au 1<sup>er</sup> février 2023

## **PROJET CAMAC : MÉGAFAUNE MARINE DES CARAÏBES ET ACTIVITÉS ANTHROPIQUES**

*Cette réunion est convoquée virtuellement. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique afin de les télécharger si nécessaire.*





## PROJET CAMAC : MEGAFaUNE MARINE ET ACTIVITES ANTHROPIQUES DANS LES CARAÏBES

Soumis par le CAR SPAW à l'appel à projet N°2 d'INTERREG CARIBBEAN

### RESUME DU PROJET

1. Le projet CAMAC répond à un besoin clairement identifié dans plusieurs documents de recommandation de SPAW rédigés ces dernières années de renforcer les connaissances et la collaboration régionale afin d'agir ensemble efficacement pour la conservation de la mégafaune marine menacée des Caraïbes (mammifères marins, tortues marines, élasmodontes et oiseaux de mer). L'objectif général de ce projet de 5 ans est de **fournir aux instances dirigeantes des Caraïbes et aux acteurs environnementaux des outils et des recommandations visant à réduire les impacts des activités humaines sur la grande faune marine de la région**. Les objectifs spécifiques sont les suivants 1) **améliorer les connaissances** sur la mégafaune marine des Caraïbes ; 2) **évaluer les enjeux** (environnementaux et socio-économiques) **liés aux interactions entre les activités humaines et la mégafaune marine** ; 3) **renforcer la coopération régionale et les capacités des acteurs** (notamment via le renforcement des réseaux régionaux déjà existants) ; 4) **renforcer l'adhésion des jeunes des Caraïbes aux enjeux** liés à la conservation de la mégafaune et du patrimoine marin en général ; 5) **faire des recommandations** aux instances dirigeantes nationales et régionales visant à soutenir la mise en œuvre des politiques et actions de conservation les plus appropriées possibles. Pour atteindre ces objectifs, les actions suivantes sont prévues : enquêtes auprès des pêcheurs, campagne de survols aériens régionale, renforcement des capacités, renforcement des réseaux régionaux qui travaillent sur la mégafaune marine, cartographie des points chauds d'interaction entre les activités humaines et la mégafaune marine, programme de jumelage scolaire interterritorial, et création d'un comité scientifique et technique consultatif régional pour le projet. Ce projet a été soumis au fonds INTERREG Caraïbes, un

programme de coopération visant à renforcer la coopération caribéenne entre les territoires français européens et les autres territoires et Etats de la Caraïbe, notamment pour la protection et la promotion de la culture et de l'environnement Caribéens.

## 1 DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET

---

2. La mégafaune marine, qui comprend les mammifères marins, les tortues de mer, les élastombranches et les oiseaux de mer, outre son rôle clé dans le fonctionnement des écosystèmes marins, a toujours été une source d'alimentation, de développement économique (pêche et tourisme) et d'inspiration culturelle pour les habitants des Caraïbes. Cependant, ces espèces sont souvent en interaction avec les activités humaines et particulièrement vulnérables à leurs impacts, c'est pourquoi beaucoup d'entre elles sont actuellement inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. **Le projet CAMAC est une réponse à un besoin clairement identifié dans plusieurs documents de recommandation SPAW** rédigés ces dernières années pour renforcer les connaissances et la collaboration régionale afin d'agir ensemble efficacement pour la conservation de la mégafaune marine menacée des Caraïbes<sup>1</sup>.
3. **L'objectif global du projet CAMAC est de fournir aux organes décideurs des Caraïbes et aux parties prenantes de l'environnement, des recommandations et des outils pour réduire les impacts des activités humaines sur la mégafaune marine dans la région.**
4. Les objectifs spécifiques sont les suivants :
  - Améliorer les connaissances sur la mégafaune marine des Caraïbes (mammifères marins, tortues de mer, oiseaux marins, requins et raies) ;
  - évaluer les enjeux (environnementaux et socio-économiques) liés aux interactions entre les activités humaines et la mégafaune marine ;
  - renforcer la coopération régionale et les capacités des parties prenantes (notamment en renforçant les réseaux déjà existants) ;
  - renforcer l'adhésion des jeunes Caribéens aux enjeux de la conservation de la mégafaune et du patrimoine marin en général, via un programme de jumelage scolaire

---

<sup>1</sup> Par exemple, SPAW RAC (2020) Implementation of the Action Plan for the Conservation of Marine Mammals (MMAP) : A Scientific and Technical Analysis ([UNEP\(DEPI\)/CAR WG.42/INF.29 Add.1](#)) ; SPAW species Working Group (2020) Recommendations for the protection and recovery of the Caribbean sea turtles ([UNEP\(DEPI\)/CAR WG.42/INF.39](#)) ; SPAW species Working Group (2020) Effective national legal protection and regionwide management of sharks and rays ([UNEP\(DEPI\)/CAR WG.42/INF.24](#)).

interterritorial ;

- faire des recommandations aux instances dirigeantes nationales ou régionales afin de soutenir la mise en œuvre des politiques et actions de conservation les plus pertinentes et efficaces possibles.

5. **La coopération régionale est l'une des clés** pour mener à bien cet objectif. En effet, de par sa grande mobilité, la mégafaune marine constitue un patrimoine naturel emblématique partagé par l'ensemble des pays et territoires de la région des Caraïbes. Ce patrimoine vulnérable doit être valorisé et protégé de manière collaborative.
6. Ce **projet de 5 ans** sera divisé en deux phases :
  - Phase 1 (2023) : mise en œuvre d'un nombre limité d'actions dans un nombre limité de territoires ; **développement de collaborations** en vue de la préparation de la phase 2, via les réseaux du CAR SPAW (Centre d'activités régionales du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la faune sauvage de la Convention de Cartagena) et de l'OECO (Organisation des États des Caraïbes Orientales) ;
  - Phase 2 (2024-2028) : **mise en œuvre des actions** au niveau régional (voir la carte au chapitre 2).
7. Le projet sera organisé en cinq paquets de travail (WP) et le CAR SPAW dirigera ou contribuera à quatre d'entre eux :
8. **Paquet de travail 1 : Renforcer les liens avec le secteur de la pêche et évaluer les enjeux socio-économiques et environnementaux liés aux interactions avec la mégafaune marine.**
9. En phase 1 (première année), trois actions principales seront mises en œuvre : création d'un comité consultatif scientifique et technique pour l'action, avec notamment les acteurs de la pêche ; élaboration d'un état des lieux cartographié des activités de pêche régionales et des chevauchements potentiels avec la mégafaune marine, sur la base des données existantes ; identification des zones prioritaires pour l'amélioration des connaissances.
10. En phase 2 (années 2 à 6), l'état des lieux sera complété et affiné par des enquêtes de terrain auprès des pêcheurs volontaires (entretiens et embarquements). Un protocole régional sera mis en place pour ce travail, avec le comité consultatif scientifique et technique, et des agents locaux seront formés pour réaliser les enquêtes sur leur territoire. Le rapport final présentera les zones de chevauchement les plus significatives entre les activités de pêche et la mégafaune marine, ainsi que des recommandations pour limiter les impacts socio-économiques et environnementaux de leurs interactions.

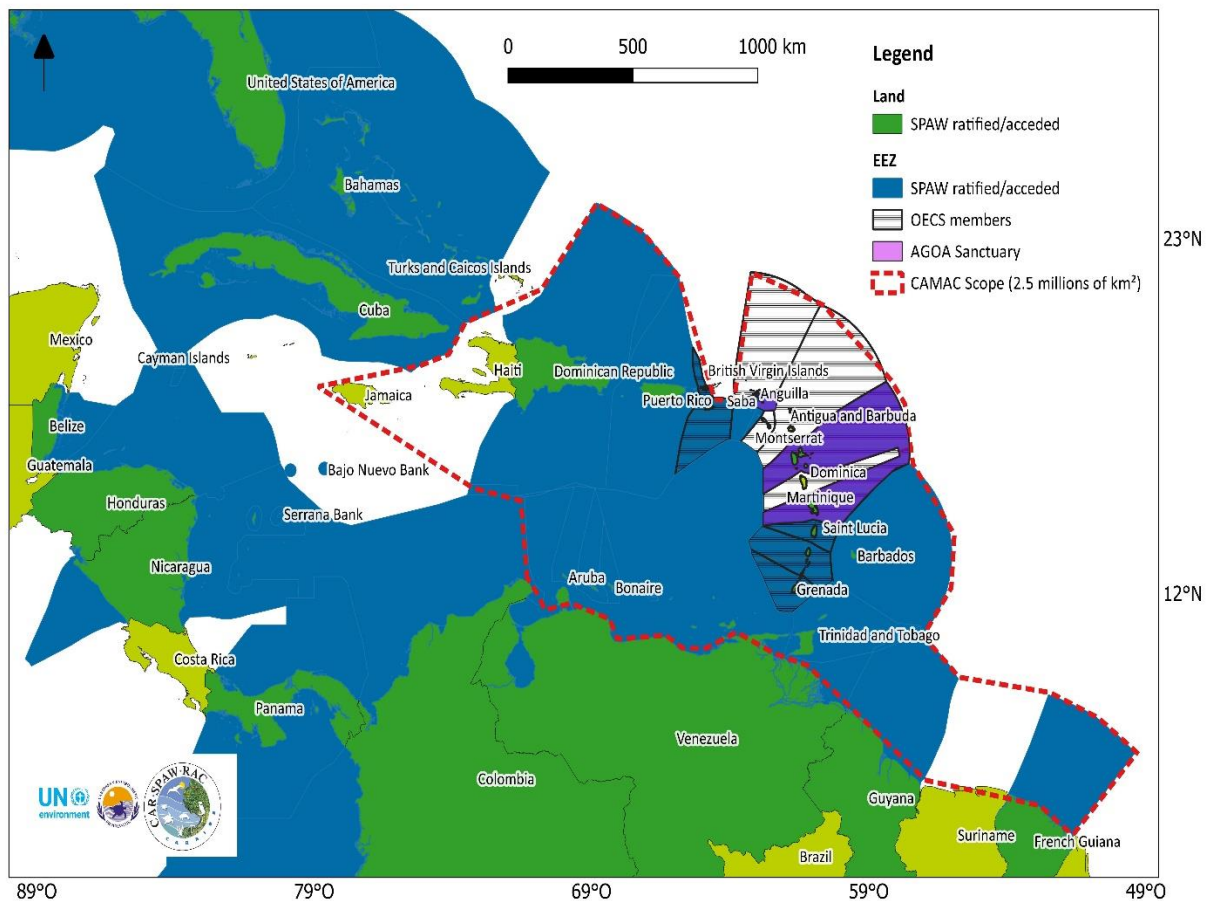
11. **Paquet de travail 2 : Améliorer la connaissance et le suivi des impacts d'origine humaine sur les mammifères marins et les tortues marines via les réseaux de suivi des échouages.**
12. Dans la phase 1, les actions se concentreront sur les réseaux d'échouage de mammifères marins des Caraïbes identifiés au cours du projet CARIMAM<sup>2</sup>, et comprendront : l'élaboration d'un protocole régional standard sur la collecte de données et la réponse aux échouages ; la création d'un kit de formation ; l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités ; l'achat et la fourniture d'équipements.
13. En phase 2, les actions seront étendues aux réseaux d'échouage de tortues marines de la région des Caraïbes.
14. **Paquet de travail 3 : Echanges scolaires : sensibilisation à la préservation de la mégafaune marine et de l'environnement marin en général et renforcement des compétences en matière d'éducation environnementale.**
15. Ce WP est basé sur la préparation d'un programme de jumelage entre classes de lycées des Caraïbes autour des mammifères marins et de la protection de l'environnement marin en général. La phase 1 comprendra l'inventaire, la traduction et la diffusion d'outils pédagogiques sur l'environnement marin de la Caraïbe et en particulier la mégafaune, ainsi que la création d'un programme éducatif de jumelage. En parallèle, les ministères et autres autorités locales de l'éducation, ainsi que des enseignants volontaires et des ONG éducatives des Caraïbes seront contactés pour préparer des accords de jumelage entre écoles (perspective : Saint-Martin, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Grenade, Guyane).
16. La phase 2 visera à mettre en pratique le jumelage entre classes, avec un travail tout au long de l'année scolaire avec les enseignants, des voyages scolaires entre classes jumelées, des activités, de la correspondance.
17. Le CAR SPAW ne sera pas impliqué dans ce Paquet de travail.
18. **Paquet de travail 4 : Renforcer les connaissances sur la biodiversité, l'abondance et la distribution de la mégafaune marine de la région des Caraïbes via notamment des enquêtes aériennes régionales.**
19. La mise en place d'une enquête scientifique régionale ambitieuse nécessite l'engagement de nombreux territoires. La phase 1 de ce Paquet de travail se concentrera donc sur le développement de la collaboration : des échanges diplomatiques bilatéraux et des ateliers

---

<sup>2</sup> [Le projet de réseau de préservation des mammifères marins des Caraïbes a été cofinancé par INTERREG Caraïbes entre 2018 et 2021 et a été mené par le sanctuaire Agoa et le CAR SPAW.](#)

régionaux (via le SPAW RAC et l'OECS) seront organisés pour obtenir l'aval des territoires, et un comité consultatif scientifique et technique sera créé avec les organisations territoriales pour définir les protocoles et les besoins logistiques de la phase 2.

20. La phase 2 sera la matérialisation de la phase 1, avec un suivi scientifique effectif sur les ZEE des territoires partenaires, ainsi que la formation aux protocoles des agents locaux et des étudiants impliqués dans le travail de terrain. Les rapports scientifiques issus de ces enquêtes viseront à orienter les politiques de conservation de la grande faune marine, tant au niveau régional que local.
21. **Paquet de travail 5 : Gestion, communication et facilitation de projet**
22. Ce WP comprend des actions de gestion, de facilitation de projet et de communication.



## 2 EMPRISE DU PROJET

---

23. Le projet sera réalisé dans une zone comprenant l'ensemble des Petites Antilles, mais aussi, à l'ouest, la République dominicaine, Haïti et la Jamaïque, et au sud-est les ZEE des pays et territoires du plateau des Guyanes (voir carte ci-dessous).
24. Ce projet a **une forte ambition régionale**. Pour y parvenir, il sera nécessaire de rechercher l'adhésion des pays et territoires, ainsi que l'implication des acteurs de terrain. Il sera donc nécessaire de consacrer un temps important au développement et à la formalisation de ces collaborations. C'est pourquoi la phase 1 (année 1) du projet sera consacrée à la fois à la mise en œuvre de quelques actions sur un nombre limité de territoires et au développement de collaborations via les réseaux du CAR SPAW et de l'OECO (Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale). La phase 2 (années 2 à 6) sera entièrement consacrée à la mise en œuvre d'actions à grande échelle.

## 3 PARTENARIAT ET BUDGET

---

25. Le partenaire chef de file du projet sera le Sanctuaire Agoa - Office français de la biodiversité (OFB, French Office of Biodiversity) en étroite collaboration avec le CAR SPAW.
26. D'autres partenaires se sont engagés à participer au projet, tels que : l'OECO (Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale), le Conseil Régional de Guadeloupe (CRG), la COPACO (Commission des Pêches de l'Atlantique Centre-Ouest), l'Institut des Affaires Marines (CAR de la Convention de Cartagena pour les sources terrestres de pollution), WIDECAS (Wider Caribbean Sea Turtle Conservation Network), l'Observatoire Pelagis (Université de la Rochelle, France), les ONG Haiti Ocean Project (HOP), Aruba Marine Mammal Foundation, et Mon Ecole Ma Baleine (MEMB), l'Université de Technologie de la Jamaïque, la DCNA (Dutch Caribbean Nature Alliance). Cette liste sera complétée au fur et à mesure du développement des collaborations.
27. Pendant la phase 1, le CAR SPAW et le sanctuaire Agoa seront les seuls partenaires bénéficiaires directs (partenaires cofinancés) ; cependant, les autres partenaires bénéficieront du projet par la mise en œuvre des actions. En outre, avec le développement des collaborations, un certain nombre de partenaires non-bénéficiaires de la phase 1 pourront devenir des bénéficiaires directs du projet en phase 2.
28. Le budget total du projet est de 750 000 € pour la phase 1 et de 4,5 millions d'euros pour la phase 2. S'il est attribué à INTERREG Caraïbes, il sera cofinancé à 75% par ces financements.



29. [INTERREG Caraïbes](https://www.interreg-caraibes.com)<sup>3</sup>, qui existe depuis 2000, est un programme de coopération visant à renforcer la coopération caribéenne entre les territoires français européens (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Martin) et les autres territoires et Etats de la Caraïbe, notamment pour la protection et la valorisation de la culture et de l'environnement.

---

<sup>3</sup> <https://www.interreg-caraibes.com/program-interreg-caribbean>